

PLAN D'ACTION FAVORISANT UN VIEILLISSEMENT **ACTIF**



Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec 2012
Bibliothèque nationale du Canada 2012

TABLE DES MATIÈRES

COMITÉ DE TRAVAIL	II
MESSAGE DE LA MAIRESSE.....	III
MESSAGE DU PRÉSIDENT	IV
INTRODUCTION	1
DOMAINES D'INTERVENTION	
COMMUNICATION ET INFORMATION	2
LOISIRS.....	4
VIE COMMUNAUTAIRE	8
PARTICIPATION CITOYENNE	10
SÉCURITÉ.....	14
AMÉNAGEMENT DES ESPACES URBAINS	18
TRANSPORT	20
HABITATION	22

COMITÉ DE TRAVAIL

Commission consultative « Personnes âgées et Ville »

Jean-Pierre Bazinet,
président et membre du conseil de la Ville de Lévis

Réjean Lamontagne,
vice-président et membre du conseil de la Ville de Lévis

Janet Jones,
membre du conseil de la Ville de Lévis

Marguerite Bureau,
Maison des aînés de Lévis

Patrice Jolicoeur,
clubs de l'âge d'or de l'arrondissement de Desjardins

Danièle Savard,
clubs de l'âge d'or de l'arrondissement
des Chutes-de-la-Chaudière-Est

Normand Saint-Laurent,
clubs de l'âge d'or de l'arrondissement
des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest

Jean-Claude Pelletier,
Association québécoise de défense des droits des
personnes retraitées et préretraitées (AQDR) – section
Lévis-Rive-Sud

Sonia Dugal,
Centre de santé et de services sociaux
Alphonse-Desjardins

André Lemire,
secrétaire et chef de service à la Direction
de la vie communautaire

Membres de la Direction de la vie communautaire

René Tremblay, directeur
François Bilodeau, directeur adjoint
Sylvain Raymond, coordonnateur

Recherche et rédaction

Marie-Hélène Chabot

Famille et Aînés Québec

Le plan d'action Municipalité amie des aînés a
bénéficié du soutien financier du ministère de la
Famille et des Aînés du Québec

Secrétariat

Carole Boulanger

Supervision de la publication

Direction des communications

Une version électronique de ce document est
disponible sur le site Internet de la Ville de Lévis
au www.ville.levis.qc.ca

Conception graphique et infographie

eFRUCTOSE communications graphiques

Impression

Productions d'Oz 2000 inc.

Révision linguistique

Diane Robertson

Ce plan d'action a été adopté le 18 juin 2012
par les membres du conseil de la Ville.

Résolution CV-2012-06-08

MESSAGE DE LA MAIRESSE



Le vieillissement de la population est un défi pour la Ville de Lévis. L'enjeu principal consiste à valoriser la place des personnes âgées dans notre communauté tout en répondant à leurs besoins d'autonomie et à leur désir de demeurer dans leur milieu de vie naturel le plus longtemps possible.

En adoptant son premier plan d'action en regard des personnes âgées, la Ville de Lévis exprime clairement la priorité qu'elle accorde à leur présence dans le milieu lévisien.

Je félicite les membres de la Commission consultative « Personnes âgées et Ville » pour le merveilleux travail accompli lors de l'élaboration d'un plan d'action fidèle à nos compétences municipales dans les secteurs de la communication, des loisirs, de l'habitation, de la sécurité, de l'aménagement du territoire et du transport.

Lévis, ville de coopération, souhaite ainsi offrir aux personnes âgées lévisiennes un environnement sécuritaire et respectueux de leurs préoccupations.

La mairesse de Lévis,

A handwritten signature in black ink, consisting of the letters 'D', 'O', and 'e' in a stylized, cursive font, followed by a period.

Danielle Roy Marinelli

MESSAGE DU PRÉSIDENT



En tant que président de la Commission consultative « Personnes âgées et Ville », je suis ravi de présenter aux personnes âgées de Lévis le *Plan d'action favorisant un vieillissement actif*, fruit d'une démarche rigoureuse, respectueuse et réaliste.

Les membres de la Commission ont travaillé en étroite collaboration avec les citoyens et citoyennes aînés ainsi que les organismes communautaires et institutionnels pour dégager des actions concrètes qui permettront d'améliorer leur qualité de vie de façon significative et leur procureront ainsi un milieu de vie heureux.

La Ville de Lévis s'engage par ce plan d'action à soutenir et à accompagner les personnes âgées dans leur milieu de vie en leur offrant des services adaptés à leurs besoins.

Je remercie tous les partenaires qui ont participé à notre consultation et je les convie à réaliser ensemble ce projet collectif très important pour notre municipalité.

Merci à tous les membres de la Commission pour leur excellente écoute et pour leurs précieuses compétences.

Le président de la Commission consultative « Personnes âgées et Ville »,

A handwritten signature in black ink, which reads "Jean-Pierre Bazinet". The signature is written in a cursive, flowing style.

Jean-Pierre Bazinet

INTRODUCTION

La Ville de Lévis est inscrite dans la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) en vue d'obtenir la reconnaissance officielle du ministère de la Famille et des Aînés. Ce programme a pour principal objectif l'adaptation des politiques, des services et des structures au vieillissement de la population.

Une recension des services offerts et des consultations publiques sont des étapes importantes de la démarche MADA, qui ont précédé la rédaction de ce plan d'action. Ces étapes, effectuées à l'automne 2010, ont alors permis de dresser un portrait du milieu, de déceler les besoins des personnes âgées et les lacunes dans les services existants, en plus de tracer de nouvelles pistes d'actions pour cette clientèle.

À travers ses champs de compétence, la Ville souhaite ainsi favoriser le vieillissement actif et créer des environnements favorables aux personnes âgées en fournissant des services municipaux adaptés à leur réalité et à leurs besoins.

La coopération de l'ensemble de la collectivité, en particulier celle des Lévisiens et Lévisiennes âgés ainsi que des organismes du milieu les représentant, constitue l'une des conditions gagnantes de cette démarche. C'est d'ailleurs grâce à un véritable partenariat avec tous ces acteurs que la Ville parviendra à concrétiser les objectifs de son premier plan d'action.

COMMUNICATION ET INFORMATION

Plan de gouvernance de la Ville de Lévis

Être une Ville à l'écoute de ses citoyens et de ses citoyennes.

Maintenir et parfaire les moyens de communication avec les citoyens et les citoyennes.

Mettre en place des mécanismes d'information et de consultation permettant des échanges constants afin de mieux communiquer les décisions de la Ville et de bien saisir les préoccupations de la population.

Synthèse des besoins exprimés :

Être informé autant des services municipaux que des services offerts par les organismes communautaires est un besoin important pour les personnes âgées. Même si plusieurs d'entre elles ont intégré l'informatique et Internet à leur mode de vie, il n'en demeure pas moins que les autres ne veulent pas être oubliées. En effet, les personnes âgées souhaitent aussi conserver des moyens plus traditionnels pour être jointes, notamment par une information écrite (journaux locaux et municipaux, guide du citoyen, affiches, etc.) et vocale (Service 211, message téléphonique préenregistré, etc.) qui tient compte de leurs besoins. Finalement, peu importe la nomenclature choisie pour parler des « personnes âgées », elle ne doit pas être utilisée de manière à exclure, mais plutôt être associée à une image positive pour que celles-ci se sentent réellement concernées.

Prémisses aux actions :

Il appartient aux personnes âgées de s'informer et de s'inscrire dans un processus d'adaptation au changement en ce qui concerne les nouvelles technologies de l'information et des communications.

En partenariat avec les organismes communautaires et le secteur privé, la Ville doit tenter d'atténuer les contraintes liées à l'information et à la communication en conservant les moyens plus traditionnels de communication tout en y intégrant les nouvelles technologies, et ce, afin d'éviter l'isolement des personnes âgées de notre communauté.

Objectif général

Favoriser l'accès à l'information concernant les ressources et les services destinés aux personnes âgées.

Objectif spécifique

Tenir compte des besoins des personnes âgées dans le choix des modes de communication utilisés pour les joindre.

Actions	Actions		Responsables	Collaborateurs	Période de réalisation			
	Nouvelles	Actuelles			2012	2013	2014	2015
Information municipale								
Adapter la typographie en fonction du vieillissement de la population en utilisant dans la rédaction du journal municipal la norme maximale en matière de grosseur de caractère.		X	Direction des communications		Action continue			
Réviser, tous les deux ans, le document Recension des services offerts aux personnes âgées de Lévis.	X		Direction de la vie communautaire Service sociocommunautaire	Direction des communications	X		X	
Rédiger une ou deux chroniques afin de répondre à une préoccupation ponctuelle et pour une période déterminée dans le journal municipal <i>Lévis'informe</i> .	X		Direction des communications Commission consultative « Personnes âgées et Ville »	Service sociocommunautaire Organismes âgés		X		
Développer une rubrique spécifique pour les personnes âgées sur le site Internet de la Ville.	X		Direction des communications	Commission consultative « Personnes âgées et Ville »		X	X	
Maintenir la publication d'un cahier municipal dans un hebdomadaire pour diffuser les avis légaux et des informations d'intérêt à la population.		X	Direction des communications		Action continue			
Identifier, dans le programme des loisirs, les activités qui sont offertes le jour et le soir.	X		Direction de la vie communautaire	Direction des communications		X		
Ajouter à la table des matières du programme des loisirs une identification des activités offertes à la clientèle âgée.	X					X		
Services communautaires								
Élaborer une entente entre la Ville et le Centre d'information et de référence de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches (Service 211) dans le but de se doter d'une stratégie commune de communication Ville, Service 211 et organismes afin de faire connaître l'ensemble des services offerts par les organismes communautaires.	X		Direction de la vie communautaire Service sociocommunautaire Direction des communications Commission consultative « Personnes âgées et Ville »	Centre d'information et de référence de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches (Service 211)		X	X	X

LOISIRS

Plan de gouvernance de la Ville de Lévis : équipements et services d'une communauté active

Connaître et anticiper les besoins et les attentes des citoyens et des citoyennes afin de mettre en place, de maintenir et d'adapter les équipements et les services favorisant le maintien d'une communauté dynamique et en constante évolution.

Synthèse des besoins exprimés :

Avoir la possibilité de participer à des activités de loisirs variées, libres et organisées est au cœur des préoccupations des personnes âgées. En effet, pour faire la promotion d'un vieillissement actif, elles soulignent l'importance de faire valoir les avantages de prendre part à ces activités, qu'elles soient sociales, culturelles, spirituelles, de sport et de plein air ou qu'elles visent la stimulation intellectuelle, le développement et le maintien des connaissances. À ce titre, assister à des conférences sur des sujets qui les concernent, participer à des soupers concerts ou voir des spectacles sont des besoins qui se sont démarqués et qu'elles tiennent à préserver ou à consolider. Finalement, pour favoriser l'accessibilité aux loisirs, il est important de considérer l'adaptation des inscriptions, de la tarification, des horaires de cours, des locaux et même du transport, selon les personnes âgées.

Prémises aux actions :

Les personnes âgées qui participent à des activités sociales, culturelles, spirituelles, d'apprentissage, de sport et de plein air sont en mesure de maintenir leur intégration sociale et de continuer d'exercer leurs compétences en conservant le respect et l'estime de leur communauté.

Par leurs politiques et leurs offres de services, la Ville et ses partenaires communautaires doivent permettre l'accès à une grande diversité d'activités afin de rejoindre une population âgée hétérogène aux nombreux champs d'intérêt. De plus, afin de maintenir une participation constante, la Ville, dans la mesure de ses moyens, doit favoriser une tarification à la portée financière des personnes âgées et permettre l'accès à des infrastructures et à un environnement propices à la réalisation des activités.

Objectif général

Faciliter l'accès et la participation aux loisirs.

Objectif spécifique

Favoriser l'accessibilité et la participation des personnes âgées aux activités et aux services.

Actions	Actions		Responsables	Collaborateurs	Période de réalisation			
	Nouvelles	Actuelles			2012	2013	2014	2015
Promotion								
Améliorer l'inscription au programme <i>Ville au défi santé 5/30 Équilibre</i> en y intégrant un volet particulier pour les personnes âgées.		X	Direction de la vie communautaire		Action continue			
Faire la promotion du programme <i>Plaisirs d'hiver</i> et de la Journée nationale du sport et de l'activité physique en y intégrant un volet particulier pour les personnes âgées.		X	Service des sports et du plein air		Action continue			
Inscription et tarification								
Maintenir des services en soutien : <ul style="list-style-type: none"> assistance téléphonique de la clientèle éprouvant des difficultés sur Internet; démonstration de la procédure d'inscription la semaine précédente (assistance téléphonique); accès aux ordinateurs des bibliothèques de quartier. 		X	Direction de la vie communautaire		Action continue			
Faire connaître et promouvoir les services en soutien dans le <i>Lévis'informe</i> et dans le cahier municipal de l'hebdomadaire.		X	Direction de la vie communautaire	Direction des communications	Action continue			
Élaborer dans la révision de la politique de tarification, des conditions adaptées aux personnes âgées : <ul style="list-style-type: none"> activités de loisirs; locaux. 	X		Direction de la vie communautaire		X			
Horaire								
Consolider les plages horaires de jour pour la pratique libre (patinage, natation, etc.) et pour les activités des organismes comme <i>Rest'Actif</i> .		X	Direction de la vie communautaire		X			
Réserver des plages horaires pour la clientèle âgée lors du développement de nouveaux équipements ou de nouvelles activités.		X	Service des sports et du plein air		Action continue			
Identifier les bibliothèques et les heures d'ouverture qui combleraient les besoins des personnes âgées.	X		Direction de la vie communautaire Service des bibliothèques				X	

Objectif spécifique

Proposer une offre de service favorisant la pratique d'activités significatives.

Actions	Actions		Responsables	Collaborateurs	Période de réalisation			
	Nouvelles	Actuelles			2012	2013	2014	2015
Offre de cours et de services								
Services des bibliothèques								
Consulter, sous forme d'échanges, des personnes âgées pour savoir ce qui les intéresse.	X		Direction de la vie communautaire Service des bibliothèques		Action continue			
Développer des projets pilotes (préparation aux voyages, des ateliers courts) et diversifier l'offre d'activités en ajoutant : • des cafés-rencontres; • des ateliers d'écriture, de récit de vie; • des ateliers d'initiation à la recherche documentaire et aux services en ligne.	X						X	
Implanter une bibliothèque mobile, qui peut prendre différentes formes : <u>Transport seulement</u> Parrainage bénévole individuel, équipe volante bénévole de transporteurs, service payant de livraison par taxi ou autre, commissionnaire de la Ville. <u>Collection sur place</u> Dépôt d'une collection dans des lieux spécifiques comme des résidences de personnes âgées avec rotation des collections à intervalles réguliers. <u>Collection sur place avec médiation</u> En plus de déposer des collections, une technicienne en documentation passe quelques heures avec les gens pour discuter, échanger, faire découvrir une œuvre et faire un peu de formation à la recherche.	X				X	X	X	X
Service des sports et du plein air								
Utiliser le stade de soccer Honco pour offrir, en collaboration avec un partenaire privé, des activités de conditionnement physique (type parcours) de jour en semaine.	X		Direction de la vie communautaire Service des sports et du plein air	Partenaire privé	X	X	X	X

Actions	Actions		Responsables	Collaborateurs	Période de réalisation			
	Nouvelles	Actuelles			2012	2013	2014	2015
Offre de cours et de services								
Service des arts et de la culture								
Augmenter le nombre de concerts en plein air pendant la saison estivale : • 2 concerts additionnels dans la série des Mercredis Courant d'Airs; • 1 concert additionnel dans la série des Matinées classiques.	X		Direction de la vie communautaire Service des arts et de la culture	Personnel et firme spécialisée		X		
Évaluer un projet d'offre de spectacles en après-midi suivis d'un souper.	X		Direction de la vie communautaire Service des arts et de la culture			X	X	
Maintenir l'offre de service et continuer de soutenir des organismes partenaires liés au plein air et à la culture.		X	Direction de la vie communautaire Service des sports et du plein air Service des arts et de la culture		Action continue			

VIE COMMUNAUTAIRE

Plan de gouvernance de la Ville de Lévis : partenariat

Développer un partenariat et une coopération avec les institutions et les organismes du milieu afin de favoriser une synergie d'actions concertées aptes à répondre aux besoins des Lévisiens et Lévisiennes.

Synthèse des besoins exprimés :

Outre le fait de publiciser davantage les services offerts par les différents organismes communautaires, les personnes âgées ont exprimé des besoins spécifiques en lien avec l'offre de service pour les petits travaux ménagers, l'aide aux proches aidants et l'accès à des ressources adaptées pour les personnes en perte d'autonomie. Ces besoins témoignent d'une volonté généralisée de vivre chez soi le plus longtemps possible. De plus, la possibilité de fréquenter un centre axé sur le développement et l'amélioration de la condition des personnes âgées et la nécessité d'être soutenu au besoin dans la défense de ses droits sont des préoccupations partagées et jugées importantes.

Prémises aux actions :

Les services communautaires de soutien et de défense des droits sont indispensables et ils préoccupent grandement les personnes âgées de notre communauté.

À Lévis, nous observons une grande diversité de services communautaires adaptés, accessibles et de qualité. Toutefois, nous constatons qu'il y a une pénurie en ce qui concerne les services de petits travaux d'entretien à domicile. De plus, l'existence de certains organismes est encore méconnue chez une proportion importante de personnes âgées.

La Ville, les institutions de santé et de services sociaux et les groupes associatifs de services communautaires doivent s'assurer du maintien et du développement d'un réseau de services d'aide, d'entraide et de défense des droits de proximité afin de les rendre accessibles avec le minimum de contraintes.

Objectif général

Soutenir les organismes communautaires venant en aide aux personnes âgées.

Objectif spécifique

Appuyer les initiatives en lien avec l'offre de service de répit, du maintien à domicile et du développement de la personne âgée.

Actions	Actions		Responsables	Collaborateurs	Période de réalisation			
	Nouvelles	Actuelles			2012	2013	2014	2015
Offre de services								
Faire connaître le service de soutien aux proches aidants par les moyens de communication de la Ville.	X		Service d'entraide de Breakeyville	Direction des communications Service sociocommunautaire	Action continue			
Mettre en place un comité de travail dans le but d'évaluer la mise en place d'une maison de répit pour les proches des aidants.	X		Commission consultative « Personnes âgées et Ville » Service sociocommunautaire	Service d'entraide de Breakeyville CSSS Alphonse-Desjardins			X	X
Favoriser la mise en place de mécanismes de référence de la clientèle entre la Coopérative de services Rive-Sud, le Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière, les services d'entraide, l'Office municipal d'habitation de Lévis et le Centre de santé et de services sociaux Alphonse-Desjardins.	X		Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière	Direction de la vie communautaire Service sociocommunautaire		X	X	
Mettre en place un comité afin d'évaluer et d'analyser les besoins et l'offre de service en petits travaux domestiques.	X		Commission consultative « Personnes âgées et Ville » Service sociocommunautaire	Coopérative de services Rive-Sud Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière Services d'entraide Office municipal d'habitation de Lévis CSSS Alphonse-Desjardins		X	X	X
Former un groupe de travail, à même la Commission consultative « Personnes âgées et Ville », ayant comme mandat d'évaluer avec le milieu et les organismes partenaires la mise en place d'un centre axé sur le développement des personnes âgées.	X		Direction de la vie communautaire Service sociocommunautaire Commission consultative « Personnes âgées et Ville »	Organismes âgés partenaires Direction des communications			X	X
Faire des modifications au soutien financier des organismes partenaires en lien avec le service sociocommunautaire dans la révision de la politique d'aide aux organismes.	X		Direction de la vie communautaire Service sociocommunautaire				X	X

PARTICIPATION CITOYENNE

Plan de gouvernance de la Ville de Lévis : appartenance à la grande ville, vie de quartier et implication citoyenne

S'assurer de la participation et de l'implication des citoyens et des citoyennes à la vie sociale et communautaire de leur quartier et de la ville.

Synthèse des besoins exprimés :

Se sentir utile, notamment par l'implication bénévole, est un besoin exprimé par les personnes âgées. Pour le combler, elles souhaitent savoir vers qui se diriger pour être en mesure d'aider en tenant compte de leurs intérêts, capacités et limites. De plus, être associé à la prise de décision les concernant est également une préoccupation soulevée. Bref, les personnes âgées souhaitent avoir des occasions de mettre à profit leur expérience au service de la collectivité.

Prémises aux actions :

Les personnes âgées contribuent à la vie de la communauté lévisienne en continuant à s'investir comme bénévole auprès de leur famille et de leur communauté.

Par des mesures spécifiques, la Ville et les organismes associatifs doivent faire connaître les nombreuses possibilités de bénévolat.

Objectif général

Encourager la participation des personnes âgées à la vie citoyenne.

Objectif spécifique

Favoriser la promotion, la valorisation et le soutien de l'engagement bénévole.

Actions	Actions		Responsables	Collaborateurs	Période de réalisation				
	Nouvelles	Actuelles			2012	2013	2014	2015	
Bénévolat									
Améliorer la rubrique spécifique pour les 50 ans et plus sur le site Internet du Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière concernant des possibilités de bénévolat.		X	Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière	Direction de la vie communautaire Service sociocommunautaire Commission consultative « Personnes âgées et Ville »	Activité continue				
Réaliser des ententes interorganismes dans le but de diriger les offres d'emplois bénévoles au service d'accueil et d'orientation du Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière.	X					X	X	X	
Faire la promotion du service d'accueil et d'orientation du Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière auprès des personnes âgées (web, journaux, activités, etc.).	X					X	X	X	
Élaborer une formation présentant les bénéfices et le plaisir liés à l'engagement bénévole.	X					X	X		
Identifier des firmes et des entreprises lévisiennes qui proposent des formations de préparation à la retraite et intégrer la formation de l'engagement bénévole aux présentations offertes aux futurs retraités en fonction des ententes avec les entreprises.	X						X	X	X
Concevoir et diffuser une vidéo sur le thème de l'engagement bénévole.	X						X	X	X
Organiser l'activité de reconnaissance des bénévoles de la Ville de Lévis.		X	Direction de la vie communautaire Service sociocommunautaire Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière	Direction des communications Direction de la vie communautaire Service des bibliothèques Service des arts et de la culture Service des sports et du plein air Service des équipements récréatifs	Activité continue				

Objectif spécifique

Favoriser la promotion, la valorisation et le soutien de l'engagement bénévole (suite).

Actions	Actions		Responsables	Collaborateurs	Période de réalisation			
	Nouvelles	Actuelles			2012	2013	2014	2015
Faire la promotion et la diffusion des prix de reconnaissance des bénévoles.		X	Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière	Direction de la vie communautaire	Activité continue			
Organiser des activités de rencontres éclair (<i>speed-dating</i>) entre les aînés et les organismes du milieu afin de pourvoir notamment des postes aux conseils d'administration.	X						X	X

Objectif spécifique

Consulter les dirigeants et dirigeantes des organismes aînés.

Réaliser une rencontre annuelle entre la Commission consultative « Personnes aînées et Ville » et les groupes aînés dans le but de connaître les besoins et les attentes.		X	Commission consultative « Personnes aînées et Ville »	Activité continue
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	---	-------------------------------------------------------	-------------------

SÉCURITÉ

Plan de gouvernance de la Ville de Lévis : ville sécuritaire

Assurer des services de sécurité publique, de protection contre les sinistres et de prévention garantissant un niveau adéquat de services de sécurité. Améliorer les réseaux de transport afin de permettre des déplacements sécuritaires des personnes et des biens.

Synthèse des besoins exprimés :

Même si plusieurs personnes âgées apprécient la quiétude de leur ville, certaines ont manifesté un besoin de sécurité accrue dans leurs déplacements. À un autre niveau, celles-ci veulent que les mesures de prévention de la criminalité actuellement mises en place soient maintenues, mais elles souhaitent voir augmenter les interventions pour assurer la sécurité de leur quartier et des lieux publics, surtout le soir. Finalement, elles se sentent en sécurité dans leur domicile, mais trouvent tout à fait à propos des initiatives comme le Programme d'assistance individuelle aux retraités (PAIR).

Prémises aux actions :

Pour les personnes âgées, un environnement sûr dépend du sentiment de sécurité que leur procurent les aménagements des voies de circulation, des lieux publics et de leur quartier.

Objectif général

Maintenir un milieu de vie sécuritaire pour les personnes âgées.

Objectif spécifique

Poursuivre les actions afin de rendre les lieux publics plus sécuritaires.

Actions	Actions		Responsables	Collaborateurs	Période de réalisation			
	Nouvelles	Actuelles			2012	2013	2014	2015
Lieux publics								
Maintenir le service de police à vélo.		X	Direction du service de police					Activité continue
Maintenir le service de patrouilleurs de Vélo-Sécur sur les pistes cyclables.		X	Direction du service de police Direction de la vie communautaire	Vélo-Sécur				Activité continue
Maintenir les mesures de prévention de la criminalité (police communautaire qui collabore avec les personnes âgées, ligne Info-Crime, etc.).		X	Direction du service de police					Activité continue

Objectif spécifique

Encourager la diffusion des programmes de prévention et de sensibilisation sur des sujets se rapportant à la sécurité.

Actions	Actions		Responsables	Collaborateurs	Période de réalisation			
	Nouvelles	Actuelles			2012	2013	2014	2015
Au domicile								
Maintenir le programme de prévention incendie dans les résidences pour personnes âgées dans le but de sensibiliser les locataires et le personnel des résidences et de leur faire connaître le plan de sécurité incendie.		X	Direction du service de la sécurité incendie		Activité continue			
Mettre en place un plan d'information en prévention incendie adapté à la clientèle des personnes âgées afin de susciter de meilleurs comportements en sécurité incendie dans leurs résidences.	X						X	X
Organiser une journée centrale sur la sécurité.		X	Direction de la vie communautaire Service sociocommunautaire Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière	CSSS Alphonse-Desjardins Direction du service de police Direction du service de la sécurité incendie Organismes communautaires		X	X	X
Promouvoir et maintenir le Programme d'assistance individuelle aux retraités (PAIR). Redéfinir le partenariat avec les organismes communautaires du milieu concernant la promotion et la diffusion du programme auprès des personnes âgées.		X	Direction du service de police Direction du service de la sécurité incendie Direction de la vie communautaire Service sociocommunautaire	Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière Services d'entraide		X	X	X
Collaborer à l'application du Règlement sur les conditions d'obtention d'un certificat de conformité de résidence pour personnes âgées afin d'assurer une meilleure sécurité.		X	Direction du service de la sécurité incendie Direction de l'urbanisme et des arrondissements	Régie du bâtiment du Québec Agence de la santé et des services sociaux Chaudière-Appalaches	Activité continue			

AMÉNAGEMENT DES ESPACES URBAINS

Plan de gouvernance de la Ville de Lévis : occupation responsable du territoire

Consolider les milieux urbanisés et densifier le territoire.

S'assurer du maintien et de l'amélioration des espaces urbanisés.

Synthèse des besoins exprimés :

De tous les besoins exprimés par les personnes âgées en lien avec les espaces urbains, ceux qui se sont démarqués concernent leur volonté de bénéficier de parcs intergénérationnels, de locaux accessibles et d'un réseau de pistes cyclables adapté à leur réalité. Malgré cela, elles trouvent important de maintenir et de consolider les services actuels leur donnant accès à des espaces qui tiennent compte de leurs besoins, et ce, pour favoriser un vieillissement actif. À cet effet, elles apprécient les différentes possibilités de se déplacer en toute sécurité (trottoirs aménagés, pistes cyclables sur rue entre les quartiers, etc.) et de demeurer actif autant à l'extérieur (espaces pour les spectacles, terrains de sports, surfaces de pétanque, etc.) qu'à l'intérieur (équipements communautaires, lieux publics d'expositions, piscines, aréas, gymnases, surfaces de pétanque, etc.).

Prémises aux actions :

Un environnement urbain et des bâtiments publics de qualité, accessibles et sécuritaires influencent les personnes âgées dans leurs déplacements ainsi que leur mode de vie et les aident à vivre le plus longtemps possible dans leur milieu d'appartenance.

La Ville a le souci d'améliorer et d'aménager ses infrastructures urbaines dans l'optique de permettre l'accès universel en éliminant le plus d'obstacles physiques.

Objectif général

Aménager les espaces urbains pour favoriser un vieillissement actif.

Objectif spécifique

Aménager ou adapter les bâtiments municipaux afin de permettre l'accès universel.

Actions	Actions		Responsables	Collaborateurs	Période de réalisation			
	Nouvelles	Actuelles			2012	2013	2014	2015
Espaces intérieurs et bâtiments								
Bonifier le programme de mise aux normes pour l'aménagement des bâtiments municipaux afin de permettre un accès universel.		X	Direction de l'environnement et des infrastructures Service des biens immobiliers	Direction de la vie communautaire		X	X	X
Proposer annuellement, avec le Service des biens immobiliers une liste des interventions à effectuer en fonction des priorités identifiées conjointement avec le Service sociocommunautaire et la Commission consultative « Personnes âgées et Ville ».		X		Service sociocommunautaire Commission consultative « Personnes âgées et Ville »	Activité continue			
Prévoir dans l'aménagement du nouveau complexe aquatique des équipements adaptés : • entrée progressive (plage); • allée et rampe pour les personnes à mobilité réduite; • température de l'eau plus élevée; • bassin thérapeutique.	X		Direction de la vie communautaire Direction de l'environnement et des infrastructures		X	X	X	

Objectif spécifique

Faciliter l'accès à des parcs et à des espaces verts.

Espaces extérieurs								
Tenir compte du vieillissement de la population dans la conception et l'aménagement des parcs et des espaces verts.		X	Direction de la vie communautaire		Activité continue			
Aménager le mobilier urbain en fonction du vieillissement de la population (fontaines, toilettes, bancs et autres équipements publics).		X	Direction de l'urbanisme et des arrondissements Direction de l'environnement et des infrastructures		Activité continue			

TRANSPORT

Plan de gouvernance de la Ville de Lévis : transport alternatif à l'automobile

Investir dans le transport en commun, le transport adapté ainsi que dans les voies cyclables et piétonnières afin d'offrir aux Lévisiens et Lévisiennes des modes alternatifs durables à l'automobile et d'améliorer la desserte locale et métropolitaine.

Synthèse des besoins exprimés :

Même si une grande proportion de personnes âgées conduisent toujours leur voiture, elles reconnaissent l'importance de faciliter les déplacements (entre les deux rives du fleuve et sur l'axe est-ouest) pour contrer l'isolement. D'une part, celles qui peuvent utiliser le service de transport en commun souhaitent que le service soit davantage adapté à leurs besoins (service courtois, horaire simplifié, places réservées, tarification réduite, trajets adaptés, etc.) ; d'autre part, celles qui ont besoin davantage d'aide pour se déplacer espèrent des mesures pour faciliter le transport alternatif, notamment le covoiturage et l'accompagnement transport bénévole, et ce, autant pour les rendez-vous médicaux que sociaux.

Prémises aux actions :

La conduite automobile comme moyen de transport est un incontournable pour les personnes âgées lévisiennes. Il est facile de conduire à Lévis et le stationnement n'est pas un obstacle.

La Ville, par la Société de transport de Lévis (STL), apporte des améliorations à son service en offrant : des trajets plus fréquents et fiables, des véhicules adaptés munis de planchers abaissés, des arrêts sur demande et une simplification de l'information des horaires.

Le défi est grand pour les gestionnaires du transport public à Lévis parce que les personnes âgées lévisiennes considèrent souvent ce service comme un dernier recours pour leurs déplacements.

« L'AUTO-SOLO » occupe une place prépondérante chez les personnes âgées de Lévis.

Objectif général

Faciliter les déplacements des personnes âgées.

Objectif spécifique

Favoriser le développement du transport d'accompagnement bénévole en fonction du vieillissement de la population.

Actions	Actions		Responsables	Collaborateurs	Période de réalisation			
	Nouvelles	Actuelles			2012	2013	2014	2015
Transport alternatif								
Rendre l'accompagnement transport bénévole plus accessible pour les rendez-vous médicaux et en faire davantage la promotion.		X	Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière Services d'entraide	Commission consultative « Personnes âgées et Ville »	Activité continue			
Poursuivre les travaux du comité sur le transport en lien avec l'accompagnement transport bénévole pour des rendez-vous sociaux.		X					X	X

Objectif spécifique

Consolider le service de transport en commun sur le territoire de la ville.

Transport en commun								
Maintenir le service de transport ponctuel pour se rendre aux différentes activités organisées pour les personnes âgées dans le cadre de la semaine du Rendez-vous du 3 ^e âge.		X	Commission consultative « Personnes âgées et Ville » Service sociocommunaire	Société de transport de Lévis	X	X	X	X
Travailler avec la Société de transport de Lévis (STL) au maintien et au développement des services de transport en commun.	X					Activité continue		
Mettre en place le programme de formation « Ambassadeur » pour sensibiliser les chauffeurs d'autobus aux besoins des personnes âgées.	X		Société de transport de Lévis	Commission consultative « Personnes âgées et Ville » Service sociocommunaire		X		
Mettre en place un programme de formation sur la façon d'utiliser l'autobus à l'intérieur duquel des bénévoles accompagneront les personnes âgées durant la période d'apprentissage.	X		Commission consultative « Personnes âgées et Ville » Service sociocommunaire Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière	Société de transport de Lévis			X	
Mettre sur pied une campagne visant la clientèle âgée afin de lui faire valoir les avantages d'utiliser le transport en commun.	X		Société de transport de Lévis	Commission consultative « Personnes âgées et Ville » Service sociocommunaire Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière			X	

HABITATION

Plan de gouvernance de la Ville de Lévis : occupation responsable du territoire

Consolider les milieux urbanisés et densifier le territoire.

Synthèse des besoins exprimés :

Afin de demeurer le plus longtemps possible à leur domicile, les personnes âgées veulent avoir accès à des logements qui tiennent compte de leurs ressources financières (logement abordable, social, intergénérationnel, de dépannage, etc.) et de leurs besoins diversifiés. Tout en priorisant le maintien à domicile, lorsque le temps est venu d'aller en résidences, les personnes âgées veulent également avoir la possibilité de choisir en fonction de leurs besoins personnels et de leur situation financière.

Prémises aux actions :

Pour les personnes âgées, il est important de vieillir chez soi en ayant accès aux services de proximité (santé, alimentation, finance, etc.) afin de maintenir sa qualité de vie.

La Ville doit s'assurer que ses politiques et ses plans de développement résidentiel permettent l'offre d'un choix de logements privés et sociaux pour tous les types de revenus et que le développement tienne compte des besoins d'une population vieillissante.

Objectif général

Tenir compte des besoins diversifiés des personnes âgées en matière d'habitation.

Objectif spécifique

Encourager le développement de logements privés et sociaux de qualité et à des coûts abordables.

Actions	Actions		Responsables	Collaborateurs	Période de réalisation			
	Nouvelles	Actuelles			2012	2013	2014	2015
Programmes d'aide aux logements								
Maintenir les programmes actuels d'aide aux logements AccèsLogis Québec, volets 1 et 2; Logements adaptés pour aînés autonomes (LAAA); Programme d'adaptation de domicile (PAD).		X	Direction de l'urbanisme et des arrondissements	Office municipal d'habitation de Lévis				Activité continue
Logement social								
Continuer de réserver des immeubles de logements sociaux spécifiquement pour les personnes de 50 ans et plus, et ce, dans chaque arrondissement.		X						Activité continue
Consolider le nombre de logements abordables, particulièrement pour les personnes vivant seules ou en perte d'autonomie.		X	Office municipal d'habitation de Lévis	Direction de l'urbanisme et des arrondissements				Activité continue
Promouvoir le modèle d'une coopérative de solidarité pour le logement social.		X						Activité continue
Maintenir le comité Concertation logement Lévis.		X	Office municipal d'habitation de Lévis					Activité continue
Sensibiliser les promoteurs immobiliers à l'importance d'intégrer le développement du logement accessible dans leurs projets.		X	Direction de l'urbanisme et des arrondissements Direction du développement	Office municipal d'habitation de Lévis Groupe de ressources techniques habitation Lévy Organismes de la concertation logement				Activité continue

